

Le Crédit Agricole lance un appel à projets national en faveur des organismes d'intérêt général qui soutiennent les proches aidants



Pour la 15ème année consécutive, la filiale assurances Crédit Agricole lance un appel à projets national en faveur des organismes d'intérêt général qui soutiennent les proches aidants. Cette nouvelle édition sera placée sous le thème de la santé mentale, déclarée grande cause nationale en 2025.

La santé mentale est souvent réduite aux troubles mentaux alors que sa définition est bien plus large. En effet, selon l'OMS, la santé mentale est un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté.

Dans cet appel à projets, Crédit Agricole Assurances invite les organismes d'intérêt général qui soutiennent les aidants **à proposer des projets qui placent l'aidance au coeur des préoccupations sur la santé mentale**. Plus précisément, les projets attendus devront s'inscrire dans l'une de ces thématiques :

- La santé mentale des étudiants
- Les proches aidants des personnes ayant une addiction
- La prévention de la détresse psychologique des aidants

Depuis 2010, près de 250 projets ont été soutenus dans le cadre des appels à projets « Aidants ».

Comment participer ?

Du 1er avril au 2 mai inclus, en déposant un dossier de candidature sur le site internet : www.ca-assurances.com.



Qui peut participer ?

Tout organisme d'intérêt général à but non lucratif en capacité de produire des reçus fiscaux et portant un projet concret répondant aux besoins des aidants **sur une ou plusieurs thématiques identifiées pour cet appel à projets exclusivement.**

Une structure ne pourra pas être financée plus de trois années consécutives.

Quels critères d'appréciation de votre projet ?

- Agir en coopération avec d'autres acteurs sur le projet présenté et être en capacité de présenter un modèle économique pour la pérennisation du projet.
- Correspondance avec une ou plusieurs thématiques indiquées précédemment.
- Impact réel et durable envers les aidants.
- Faisabilité opérationnelle et financière.
- Existence d'un dispositif d'évaluation (indicateurs de suivi, évaluation des risques).

Qui sont les aidants ?

Une personne qui vient en aide de manière régulière, à titre non professionnel, pour accomplir une partie ou la totalité des actes de la vie quotidienne d'une personne âgée en perte d'autonomie peut être considérée comme un proche aidant.

Ainsi, peut être considéré comme proche aidant de la personne aidée : son conjoint, le partenaire avec qui elle a conclu un pacte civil de solidarité ou son concubin, un parent, un allié ou une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables. *Source : Loi d'adaptation de la société au vieillissement.*

À propos de Crédit Agricole Assurance

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, est l'entreprise du groupe Crédit Agricole qui rassemble tous les métiers de l'assurance de Crédit Agricole S.A. Crédit Agricole Assurances propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, et s'adressent aux clients particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. A fin 2024, Crédit Agricole Assurances compte plus de 6 700 collaborateurs. En 2024, son chiffre d'affaires (« non GAAP ») s'est élevé à 43,6 milliards d'euros.

À propos du Crédit Agricole Sud Méditerranée

Le Crédit Agricole Sud Méditerranée est une banque coopérative et mutualiste qui vit au rythme de son territoire. Banque universelle de proximité, largement implantée sur les départements de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales, elle privilégie la relation de confiance au quotidien avec tous ses clients : particuliers, professionnels, agriculteurs, entreprises et collectivités publiques. L'expertise de ses équipes locales s'enrichit des apports du Groupe Crédit Agricole et de ses métiers spécialisés. Son action dans la durée est fondée sur l'écoute, les compétences, la responsabilité, l'éthique du conseil dans tous les domaines : paiements, crédits, épargne, assurances, immobilier, etc. Son action s'inscrit en outre dans la nécessité de relever les grands défis environnementaux, sociétaux et agricoles. Son rôle d'acteur économique majeur lui confère une responsabilité face à ces enjeux vitaux pour les générations futures. Le Crédit Agricole Sud Méditerranée contribue, par son action au quotidien, à accompagner les transitions vers un territoire plus durable et plus harmonieux.

Contact

Fanny GUYONNET
Responsable de la communication
06 46 15 08 49
fanny.guyonnet@ca-sudmed.fr

